

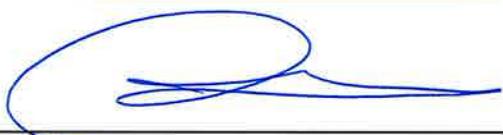
RÈGLEMENT MUNICIPAL

Avis public est par la présente donné aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme (règlement plan d'urbanisme n° 15-672) de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges :

- **Que**, le Conseil municipal, à une séance tenue le 9 janvier 2017, a adopté le projet de règlement #17-709 modifiant le plan d'urbanisme (règlement plan d'urbanisme #15-672);
- **Qu'une** assemblée publique de consultation aura lieu le 2 février 2017 à 19 heures, au 33 rue de l'Église en la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges. L'objet de cette assemblée est de consulter la population sur le projet de règlement #17-709;
- **Que**, les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau du secrétaire-trésorier;
- **Que**, le projet de règlement vise :
 - À exclure de la réserve urbaine, un secteur situé au nord des rues Giguère et Guillot pour l'inclure dans le secteur prioritaire d'urbanisation;
 - À inclure dans la réserve urbaine, un secteur prioritaire d'aménagement situé au nord de la rue des Cimes, soit une partie des lots 396-P, 398-P et 401-P;
 - À modifier la délimitation du périmètre urbain en fonction des grandes affectations du territoire.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 13 janvier 2017

Avis numéro : 2017-01



Martin Leith
Secrétaire-trésorier